

Aureilhan n°4

Bulletin d'Information Municipale

Janvier 2015



Meilleurs
Vœux 2015



Travaux et aménagements

- Travaux d'aménagement de la rue Florence p.3
- Elagage d'automne par le Centre Technique Communal p.3
- Travaux d'accessibilité et d'extension du Cimetière "le Montagna" p.4
- Travaux de sécurisation des abords du Collège sur l'Avenue des Sports p.4

Animation de la Cité

- Téléthon 2014, une belle mobilisation des Aureilhanais p.5
- La programmation de la Maison des Jeunes et de la Culture d'AUREILHAN de janvier à avril 2015 p.5

Le Conseil... et les Brèves

- Le Conseil Municipal a décidé ... p.8
- Réunion publique du 16 décembre à la Maison du Temps Libre p.8
- La commémoration du 96^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 p.8

L'Editorial



Bulletin d'Information Municipal

Directeur :
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :
Isabelle CHEDEVILLE

Ont collaboré à ce numéro :
Rafael BUENO
Anne-Lise GAILLARD
Maxime LAFFAILLE

Mise en page et Impression :
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN
Place François Mitterrand
BP 40
65800 AUREILHAN
Tél : 05 62 38 91 50
Fax : 05 62 38 91 59

En ce mois de janvier, je présente à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux chaleureux d'une belle et heureuse année. Que 2015 vous apporte santé, joie et satisfactions !

Le monde est en crise, les mutations complexes et rapides, avec des conséquences parfois cruelles pour les femmes et les hommes. Dans un contexte économique et social difficile, l'équipe municipale, avec humilité mais détermination, veille à préserver le « bien vivre ensemble » dans la cité. A ce titre, notre préoccupation constante est d'assurer un service public de qualité pour l'ensemble des Aureilhanais et de mener une politique de solidarité pour les plus fragiles de nos concitoyens.

Soyez assurés de notre dynamique collective, soutenue par l'action conjuguée des acteurs économiques, associatifs, des partenaires publics et du personnel communal pour garder à notre ville son caractère attachant. Le cap, dans le prolongement de notre action passée, a été fixé il y a 10 mois maintenant ; nous le tenons. A ce jour, nous ne renonçons à aucun de nos projets car nous savons que notre devoir est de continuer à investir.

Ce début d'année commence par quelques bonnes nouvelles :

- le constat de la réelle attractivité de notre ville dressé par l'INSEE : avec quasiment 8 000 habitants de population municipale,

Aureilhan est devenu la 3^{ème} ville du département.

- le développement raisonné du parc locatif pour répondre aux demandes des jeunes couples et des aînés en particulier : après la très récente livraison des 23 pavillons de la résidence de l'Agau (à proximité de la résidence des Arrious), 2015 verra la fin de la construction de la résidence de l'avenue du Pic du Midi (29 logements) et le début des travaux de la résidence « Les Jardins de la Tuilerie » pour seniors valides au quartier du Bout-du-Pont.

- la poursuite des investissements publics en cette nouvelle année : la rénovation totale du Groupe Scolaire des Cèdres et l'extension des vestiaires du terrain de football du parc des Sports de l'Adour, notamment, seront achevées.

Vous le voyez, nous avons l'intention, la volonté, l'énergie pour dessiner la Commune de demain, espace durable au sein duquel chacun aura plaisir à vivre, à évoluer.

Bonne année à toutes et à tous.

Cordialement,

Yannick BOUBÉE, Maire

05/01/2015

La corrida Lous Berretes : une belle affluence !

Pour cet évènement marquant de la fin d'année 2014, plus de 360 coureurs et marcheurs sont venus la veille de Noël à AUREILHAN pour participer à la dernière course hors-stade de l'année. Félicitations à tous les participants et à l'association ASCA Fond et Grand Fond sans qui cette manifestation n'aurait pas été possible.



Le départ de la marche.



Le Maire, Yannick BOUBÉE, et Serge ASTUGUEVIEILLE, Président de l'ASCA Fond et Grand Fond, donnent le départ de la course. À leurs côtés, à noter la présence de Georges DUPUY, Président de l'Amicale Sportive et Culturelle d'AUREILHAN et de Jean-Marc ABADIE, responsable de l'ASCA Fond et Grand Fond.

Travaux et aménagements

Travaux d'aménagement de la rue Florence

La Municipalité a entrepris au mois de décembre des travaux d'aménagement de la rue Florence pour améliorer la sécurité des usagers. Ainsi, dans le cadre du plan pluriannuel de réfection de la voirie communale, différentes étapes ont été nécessaires à l'élargissement de cette voie fréquentée qui dessert le centre des «Castors».

Au préalable, la Commune a fait l'acquisition du foncier pour assurer la continuité du trottoir existant. Ensuite, l'ancien mur de clôture a été détruit et un nouveau trottoir facilitant l'accès des piétons à la Place Florence a été réalisé. Le coût global de cet aménagement est de 11 000 euros.



Le nouveau prolongement du trottoir, une fois achevé.



Ci-dessus, la rue Florence, avant et pendant les travaux.

Elagage d'automne par le Centre Technique Communal

De nombreux travaux d'élagage ont été entrepris durant l'automne 2014 sur la Commune. L'intervention la plus notable a concerné les platanes de l'avenue Jean Jaurès.

Il s'agit d'une opération d'envergure renouvelée tous les 8 à 10 ans. Ainsi, l'équipe du Centre Technique Communal et une entreprise spécialisée ont procédé à l'élagage, au ramassage et au broyage des branches et des feuilles.

L'élagage est un procédé destiné à limiter l'arborescence des arbres. Cette action répond, dans le cas précis de l'avenue Jean Jaurès, à une double préoccupation, à la fois de sécurité routière et de propreté. Le coût global de ces travaux a été de 5 000 euros.

Les produits d'élagage sont transportés à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal Adour Alaric, située sur la Commune. Ils sont destinés à la fabrication de compost utilisé pour l'entretien et l'embellissement des espaces publics.

Cette démarche économe et écologique forme ainsi une boucle vertueuse.



L'équipe du Centre Technique Communal s'attèle au ramassage et au broyage des branches et des feuilles.



Travaux et aménagements

Travaux d'accessibilité et d'extension du Cimetière «le Montagna» (Cimetière Nord), avenue Jean Jaurès

Pour répondre à une demande plusieurs fois formulée, la Commune a décidé de lancer des travaux d'accessibilité au Cimetière Nord «le Montagna». Ainsi, deux allées principales ont été traitées en enrobé, permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus facilement. Ces travaux ont été achevés pour la Toussaint. Parallèlement à ces aménagements, les conduites d'eau du cimetière ont été remplacées. 126 000 euros ont été investis sur cette opération.

De plus, pour procéder à l'extension du cimetière, une grande partie du mur entre le cimetière actuel et sa future extension a été supprimée.



L'entrée du Cimetière Nord avec son allée principale.



La partie du mur détruite.



La deuxième allée.

Travaux de sécurisation des abords du Collège sur l'Avenue des Sports

Les Communes d'AUREILHAN et de SÉMÉAC ont mis à profit les vacances scolaires de la Toussaint pour réaliser des travaux de sécurisation de la traversée de l'Avenue des Sports, menant au Collège Paul Valéry. Pour l'essentiel, un plateau traversant surélevé (avec vitesse limitée à 30 km/h sur cette section) a été réalisé. Cet aménagement, dont les dépenses ont été mutualisées avec la Commune de SÉMÉAC, aura eu un coût de 30 000 euros pour la Commune d'AUREILHAN. Cette réalisation contribue à renforcer le caractère urbain de l'avenue et permet de proposer des cheminements piétons davantage sécurisés aux jeunes collégiens comme aux usagers.



L'Avenue des Sports avant les travaux.



L'Avenue des Sports, après la mise en place du plateau traversant.

Animation de la Cité

Téléthon 2014, une belle mobilisation des Aureilhanais



Isabelle CHEDEVILLE, chargée de la coordination locale du Téléthon, et Yannick BOUBÉE, Maire, ouvrant le Téléthon 2014.



De gauche à droite, Isabelle CHEDEVILLE, Nadine ZULIANI et Annie PAYS, des bénévoles du Téléthon.

Liste des associations ayant participé à ces 3 jours de solidarité : Stephany Danse, Eco Andaluz , l'Amicale Laïque des Cèdres, l'ASCA Rugby, l'ASCA Pétanque, l'ASCA Foot, l'ASCA Tennis, l'ASCA Tennis de Table, l'ASCA Fond et Grand Fond, l'ASCA Boules Lyonnaises, l'ASCA Pêche, la Société Chorale et Cavalcade, la Palette, la Maison des Jeunes et de la Culture, les Accueils de Loisirs associés à l'Ecole, le club Amitié Soleil d'Argent, Alaric Loisirs, les Amis du Patrimoine, le Comité des Œuvres Sociales de la Commune, Le Club Canin des Rives de l'Adour .

Yannick BOUBÉE, Maire, et Isabelle CHEDEVILLE, coordinatrice locale du Téléthon ont ouvert le 28^{ème} Téléthon.

Les Aureilhanais sont venus en nombre participer à ces 3 jours particuliers du Téléthon et ont agi généreusement pour lutter contre la maladie. 10 270 euros en faveur de la recherche et de l'accompagnement des familles ont été recueillis, soit 5% de la collecte départementale.

A l'occasion de cette belle manifestation, des spectacles et des animations se sont déroulés du 5 au 7 décembre au Centre Jean Jaurès, à l'Espace Culture et Loisirs et au Parc des Sports. Un vide-grenier organisé le dimanche a conclu ce week-end en beauté.

Bien évidemment, la réussite de ce Téléthon n'aurait pas été au rendez-vous sans le concours et le soutien actif des bénévoles de la Commune et des milieux associatifs qui se sont une nouvelle fois mobilisés de façon remarquable.



Une affluence record au vide grenier, le dimanche 7 décembre.

La programmation culturelle de la Maison des Jeunes et de la Culture d'AUREILHAN de janvier à avril 2015

Dimanche 25 janvier à 16 h
Concert :
«Visages de compositrices»

Samedi 7 février à 20h30
Théâtre : Compagnie des
Improsteurs «Match d'impro»

Samedi 21 février à 20h30
Contes : 20^{ème} édition des Contes
en Hiver

Dimanche 8 mars à 16h
Théâtre : Compagnie Les
Exquis Mots
«Les Marmottes»

Mercredi 22 avril à 20h30
Théâtre : Compagnie Plan Libre
«UMWELT»

Samedi 25 avril à 20h30
Théâtre : Compagnie des
Improsteurs «Match d'impro»

Tarifs des spectacles :

Adhérents	Enfants : Gratuit	Adultes : 5 €
Non Adhérents	Enfants : 5 €	Adultes : 8 €

Les spectacles ont lieu à l'**Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan**, 24 avenue Jean Jaurès.

Maison des Jeunes et de la Culture - 16 bis rue Jules Guesde - 65800 AUREILHAN - 05.62.38.04.46 - www.mjcaureilhan.fr

Expression des oppositions

DESENGAGEMENT DE L'ETAT

L'année 2015 démarre malheureusement comme l'année précédente, et malgré les promesses du gouvernement, sous le signe des augmentations :

-augmentation du nombre de chômeurs : Dans notre pays 1000 personnes par mois perdent leur emploi, ce phénomène n'épargne malheureusement pas nos concitoyens aureilhanais.

-augmentations diverses et variées qui vont impacter la consommation des ménages et ce avec la complicité du gouvernement qui a promis de ne pas augmenter les impôts, mais qui par le désengagement de l'état, transfère les charges et les compétences sur les collectivités locales : régions, départements, communes...

Au final le contribuable aureilhanais verra ses impôts et taxes locales augmenter.

D'un point de vue politique, la mascarade des élections départementales de 2015, anciennement élections cantonales, par le biais de savants découpages électoralistes, enverra malgré tout siéger à l'assemblée départementale le même nombre d'élus !! Où sont les économies de cette réforme ratée?

Confronté à ce gouvernement sans rigueur morale, miné par les affaires, les démissions en cascade et les magouilles, sans véritable leader, une sanction claire de cette politique néfaste s'impose lors des prochains scrutins de mars (élections départementales) et de décembre (élections régionales).

Malgré cet avenir sombre, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et d'accomplissement personnel pour cette nouvelle année.

Jean Marc LACABANNE - Françoise MAZOUÉ
André BOYRIE-Myriam LAGARDE
Conseillers municipaux d'opposition.

Bonjour la nouvelle année 2015 !

Si rien n'est fait, la nouvelle année ressemblera au mieux comme deux gouttes d'eau à celle qui vient de se terminer : poursuite d'une austérité déjà bien établie et sacrifices imposés à la population, aux salariés et aux communes par le gouvernement Hollande Valls.

À mi-mandat, F. Hollande qui, disait-il en 2012, avait pour «ennemi la finance» n'a pas hésité à nommer comme ministre de l'économie au mois d'août 2014 un **associé-gérant de la banque Rothschild**, Emmanuel Macron.

Il est donc clair que les apparences ne sont plus trompeuses : F. Hollande et son gouvernement n'ont rien à voir avec un gouvernement qui mènerait une politique de gauche.

Leurs actes, loin du principe de réalité qui voudrait qu'il n'est pas possible de faire autrement, sont la **traduction concrète d'orientations voulues par le patronat et les nantis de ce pays.**

Le projet de **Loi Macron** et la **privatisation** de l'aéroport de Toulouse en administrent magistralement les dernières preuves.

Le gouvernement actuel est toujours dans même ligne politique que celle des gouvernements de N. Sarkozy **qui pourtant a ... été rejeté lors de l'élection présidentielle de 2012 !**

Hier comme aujourd'hui donc, nous avons affaire à un gouvernement de riches pour les riches comme peut en rendre compte la publication des patrimoines et intérêts des membres du gouvernement et parlementaires (www.htvp.fr).

Rien d'étonnant non plus que, depuis des décennies, les mesures politiques gouvernementales et législatives soient toujours aussi **anti sociales** c'est-à-dire **s'opposant à une vie décente de l'ensemble de la population** et que **prospèrent à tous les étages**, scandales, corruptions et immoralité de gouvernants et autres décideurs.

Quel pied de nez alors, pour le moins, de la part de F. Hollande & E. Valls aux journées de la **Libération** dont le 70ème anniversaire eut lieu en août 2014 mais aussi au **Mouvement de la Résistance** qui combattait uni pour « *les jours heureux* » et la justice sociale.

Doit-on se résigner devant cette régression sociale ? Nous ne le pensons pas.

Jacques LAPALISSE & Audrey MAUHOURAT
Conseillers municipaux 100 % à Gauche d'Aureilhan



Expression des groupes de la majorité

Agir ensemble pour construire l'avenir

Une nouvelle année débute, une année que nous voulons utile pour AUREILHAN. Toujours à votre écoute, nous continuerons à travailler ensemble avec comme seule ambition celle de poursuivre une gestion sérieuse de la cité, au service d'un développement raisonné pour le bien-être de la population.

Vous nous avez fait confiance il y a à peine 10 mois et déjà, nous avons mis en œuvre notre feuille de route, respectueux des engagements pris.

La priorité donnée à l'éducation a été encore une fois réaffirmée, avec la réalisation de la première tranche de réhabilitation du groupe scolaire des Cèdres (changement des sols et optimisation de l'installation de chauffage) et la construction d'un préau pour l'école maternelle des Cèdres. La deuxième tranche des travaux d'amélioration de ce groupe qui accueille 200 élèves sera achevée au cours de l'été 2015. Ainsi, en 5 ans, au terme d'un programme commencé en 2010, les cinq écoles de la ville auront été complètement rénovées.

Nous avons conscience des problèmes d'accessibilité et de sécurité qui peuvent se poser au quotidien. C'est pourquoi des efforts ont été entrepris pour rendre notre ville plus accessible et plus sûre. Nous retiendrons :

- l'aménagement du cimetière Nord « le Montagna » : deux allées principales ont été revêtues d'enrobé de façon à ce que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer plus facilement.
- la sécurisation de l'accès au Collège Paul Valéry par le traitement du passage pour piétons de l'avenue des Sports notamment.

Les 23 pavillons de la résidence de l'AGAU ont été livrés au cours de ce dernier mois de décembre ; ils ont été construits par le bailleur public Promologis sur le foncier de l'ancien Hameau de Joulanes. Une page a été tournée au quartier des Cèdres.

Nous avons également plaisir à souligner la réhabilitation des logements de la résidence des Arréous qui sera poursuivie par un aménagement des espaces communs ; ces derniers auront ensuite vocation à être pris en charge par la Commune.

Un état des lieux précis du réseau d'éclairage public a été dressé par le Syndicat Départemental d'Energie. Dans le cadre de la transition énergétique, un plan d'action sera présenté et défini afin d'améliorer, lorsque cela sera nécessaire, l'éclairage public de voies ou de lieux publics. En 2015, toutes les lampes à vapeur de mercure seront déposées et remplacées par des sources lumineuses plus efficaces et économes en énergie.

Bien sûr la liste n'est pas exhaustive mais vous constatez que, dans bien des domaines, nous agissons pour répondre aux préoccupations que vous exprimez. La période est difficile pour les collectivités qui doivent faire face à une raréfaction de leurs ressources ; pour autant, nous ne baissons pas les bras et continuons l'ensemble de nos actions, animés par un nécessaire réalisme et un attachement profond au service public.

**Avec nos meilleurs vœux pour cette année 2015,
Fidèlement à vous.**

**Pour le Parti Socialiste,
Claude PAHU**

**Pour le Parti Communiste,
Daniel LARREGOLA**

**Pour Europe Ecologie, les Verts,
Yves CARRIÉ**

Le Conseil... et les Brèves

Le Conseil Municipal a décidé :

Le mercredi 24 septembre 2014

- D'attribuer les marchés relatifs à la réhabilitation et l'extension des vestiaires du terrain de football au Stade de l'Adour.
- De demander une subvention au titre du Fond d'Aménagement Rural (FAR) au Conseil Général pour différents travaux de voirie.
- De supprimer les lampes à vapeur de mercure, utilisées pour l'éclairage public, opération initiée par le Syndicat Départemental d'Energie.
- De signer une convention de groupement de commandes avec le Grand Tarbes pour la fourniture et l'acheminement du gaz naturel.
- De signer une convention avec le Conseil Général et la Commune de SÉMÉAC relative à l'aménagement du carrefour du Collège Paul Valéry.
- De signer une convention avec la Société Protectrice des Animaux Bigorre Hautes-Pyrénées.
- De signer une convention de coordination avec la Police Nationale.
- De dénommer les voies de desserte d'un ensemble immobilier situé chemin du Montagna, rues «Claude MONET» et «Gustave COURBET».

Le mardi 18 novembre 2014 :

- De demander une subvention au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (DETR) 2014 à l'Etat pour des travaux à l'école Lamartine.
- De signer une convention avec le Conseil Général relative à l'aménagement du carrefour du chemin du Roy avec la rue du XI Novembre.
- De signer une convention pour la dématérialisation de la transmission de données électorales et d'Etat Civil à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
- De signer un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le Grand Tarbes et la Commune d'AUREILHAN, pour les travaux de rénovation de l'Espace Culture et Loisirs.

Le vendredi 19 décembre 2014 :

- D'installer une nouvelle Conseillère Municipale. Madame Chantal BADENCO remplace Madame Caroline COX qui a démissionné pour raison professionnelle.
- De désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).
- De dénommer la rue desservant la résidence de l'Agau, rue de l'Agau.

Brèves

Réunion publique du 16 décembre à la Maison du Temps Libre

Promologis, bailleur public, et la Municipalité d'AUREILHAN ont décidé d'engager une démarche de réaménagement des abords et du cadre de vie de la résidence des Arréous.

Ainsi, une réunion publique co-animée par Yannick BOUBÉE, Maire, Jean-Pierre DUBOURG, Directeur Réhabilitation de Promologis, et Jean-Luc DOBIGNARD, architecte chargé de l'étude, s'est tenue à la Maison du Temps Libre en présence des habitants du quartier des Cèdres qui avaient été invités.

Lors de cette réunion, l'architecte a présenté des propositions de nature à améliorer les flux piétonniers, le stationnement, la collecte des déchets ménagers. Les espaces communs sont également redessinés. Cette réunion a suscité de nombreux échanges avec les habitants présents dont la très grande majorité s'est déclarée favorable aux aménagements prévus.



Une démarche de démocratie participative qui a permis de nombreux échanges.

La commémoration du 96^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918

Le 11 novembre 2014, Yannick BOUBÉE, Maire, le Conseil Municipal et la Section des Anciens Combattants d'AUREILHAN accompagnés par les Sapeurs-Pompiers du centre de Secours RIVADOUR, les représentants de l'ASCA Groupe Musical et de la Société Chorale et Cavalcade ont célébré le 96^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Cette cérémonie fut marquée par la présence des élèves de deux écoles élémentaires de la Commune (Lamartine, Cèdres) donnant lieu à un moment de recueillement intergénérationnel émouvant.

Les Aureilhanaises et les Aureilhanais s'étaient déplacés en nombre et ont manifesté de la ferveur lors de cette commémoration.



Yannick BOUBÉE, Maire, et les élèves des écoles élémentaires accompagnés de leurs professeurs durant la lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.